

Les nouveaux modes de transports urbains



© Miguel Medina/AFP Photos

"Nouvelles modes" ou "nouveaux modes" de transports, ils envahissent chaque jour un peu plus les trottoirs de la ville. **Hoverboard, monoroue, gyropodes ... la mobilité urbaine se réinvente.**

Parigo France 3 IdF 02/06/2017 Par Christian Meyze

Vous n'avez pas pu les manquer : depuis deux ans environ, ils se sont multipliés. Et **on voit surgir avec chaque saison de nouveaux modèles** - on devrait même dire "de nouveaux objets" tant il est parfois difficile de dire au premier coup d'œil de quoi il s'agit - de **ces choses qui finalement roulent, que l'on a nommées à mesure de leur apparition "gyropode", "mono roue", ou encore "hoverboard"**. Et la liste n'est sans doute pas close.

Et puis, bien sûr, il y a les classiques : après le grand retour du vélo, est très vite venue également la trottinette. Avec l'aide de l'électricité et des moteurs électrique, tout cela foisonne désormais. C'est comme si tout d'un coup une frénésie pour tout ce qui roule sans essence s'était emparée de nous.

Au sommaire

Alors, pour y voir plus clair et faire un point qui ne sera sans doute qu'**un point d'étape tant tout cela se développe vite, dans Parigo, Bertrand Lambert s'arrête sur plusieurs chapitres :**

1°) - Rapides, silencieux et aisément transportables : monoroues, hoverboard et autres gyropodes séduisent de plus en plus de citadins pressés. Témoignages d'utilisateurs conquis.

2°) - Ces nouveaux moyens de transports sont-ils vraiment accessibles à tous ? Prix, maniabilité... Une boutique spécialisée nous ouvre ses portes.

3°) - Des trottinettes électriques, en libre-service, disponibles 24h/24, à l'image de ce qui se fait déjà avec vélib' ou autolib' ... NON vous ne rêvez pas ! Plusieurs communes des hauts de Seine se lancent dans l'aventure début juillet. Tous les détails en avant-première dans Parigo !

4°) - Enfin, faut-il bannir ces nouveaux engins de déplacement des trottoirs ? Que prévoit le code de la route ? Entretien avec La Prévention Routière.